

La plupart des gens à qui la vie rurale n'est pas familière ne penseront ici qu'aux cultivateurs, mais il nous faut aussi donner plus de choix aux professionnels qui veulent vivre dans des petites collectivités où l'air est plus pur. A cette fin, on pourrait créer un régime de subventions spéciales pour les étudiants en médecine qui veulent exercer dans un milieu rural. Des infirmières, des dentistes, des enseignants et des avocats qui entreprennent leurs études peuvent s'engager une fois celles-ci terminées à aller exercer dans un milieu rural. Cela étant, nous mettrions l'accent sur le développement de nos régions rurales en vue de la production de biens par ceux qui habitent les fermes familiales et non par d'autres groupes d'intéressés.

• (1730)

En outre, au niveau national, nous avons besoin de mesures législatives propres à prévenir la prise de possession des terres par les étrangers. Nous avons besoin de mesures législatives énergiques et non pas d'une mesure de fortune comme le bill sur les prises de contrôle par les étrangers que le comité est actuellement à étudier. Nous devons empêcher la prise de possession des terres par les étrangers. Nous ne voulons plus de cas comme celui de l'avocat d'Oklahoma qui a acheté 45 sections de terre de première qualité en Saskatchewan. En outre, nous devons empêcher la prise de possession des terres par des sociétés comme la National Grains. Nous devons empêcher les entreprises de transformation alimentaire d'acheter de grandes étendues de terre à leurs propres fins.

Comme certains le laissent entendre, ce n'est pas par égoïsme que nous qui représentons des régions rurales intervenons en faveur d'un programme, d'une sorte d'option pour les jeunes chômeurs, célibataires et couples, qui leur permettrait d'aller s'établir dans les régions rurales. Qu'on établisse une forte collectivité rurale, pourvue des services de soutien, qui atténuera la pression qui pèse déjà sur les villes surpeuplées et créera un marché national pour les produits fabriqués à la ville, et on contribuera à résoudre le problème du chômage au sein du groupe d'âge dont j'ai parlé au début de mon discours. Voilà qui grossira le nombre de ceux qui optent pour la vie rurale et, en même temps, créera un pouvoir d'achat et une demande pour les biens fabriqués à la ville. En outre, on améliore ainsi la condition de l'emploi dans les grandes régions urbaines industrialisées.

Il est très facile de parler de la sorte. Malgré une diminution de 15 p. 100 dans le nombre des agriculteurs depuis six ans, ceux-ci utilisent encore néanmoins plus de force motrice que la grande industrie canadienne. Ils ont besoin de matériel pour leurs travaux. En tant que secteur de l'industrie alimentaire, l'agriculture représente, en fait d'effectif, 35 p. 100 des travailleurs. Les agriculteurs achètent 30 p. 100 des carburants que consomme la population du Canada, 40 p. 100 des pneus vendus dans notre pays et 40 p. 100 du fer et de l'acier écoulés sur notre marché national. De cette façon, ils permettent aux ouvriers qui fabriquent l'outillage agricole dans la ville de Brant et à ceux qui travaillent dans les régions qui produisent du fer et de l'acier de conserver leur emploi. Ils créent des emplois d'un bout à l'autre du pays. Ils créent en outre une demande de biens de consommation qui atténue le problème du chômage au Canada.

Si la tendance actuelle de dépopulation continue à s'accroître et que le gouvernement fédéral accélère cette tendance dans les régions rurales, il y aura encore perte de marchés pour nos produits et le chômage continuera à

s'accroître dans les régions urbaines. Lorsque notre pays a été façonné au début du siècle et je n'aime pas à mentionner son nom à cause de son allégeance politique, M. Sifton avait élaboré une politique générale qui visait à faire de l'Ouest un marché pour les produits de l'Est. En somme, nous vivons encore dans une société de ce genre où les régions rurales constituent un marché important pour nos produits industriels.

Nous nous plaignons parfois de la protection tarifaire de l'est et avec raison, du tarif-marchandises injuste de même que des prix exorbitants réclamés pour l'outillage agricole, mais nous pourrions préserver la confédération grâce à l'évolution d'une population rurale solide qui se livre à la culture des céréales pour maintenir notre balance des paiements et pour la création de débouchés nationaux de fabrication. Nous devons modifier notre politique agricole afin d'abaisser la moyenne d'âge du cultivateur de 27 ou 37 ans au lieu de 57. Nous devons mettre en œuvre cette politique d'aménagement rural dans les années 70 ou 80, avant qu'il ne soit trop tard.

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

### QUESTIONS À DÉBATTRE

[Français]

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: L'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)—Les affaires des anciens combattants—La hausse du taux de la pension d'invalidité et des allocations; l'honorable député de Hillsborough (M. Macquarrie)—Les affaires extérieures—Les dénégations du Danemark quant à l'amenuisement des populations de saumon de l'Atlantique—L'attitude du Canada; l'honorable député de Selkirk (M. Rowland)—La défense nationale—La mise en activité de la quatrième escadrille d'entraînement à Esquimalt.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

### LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—LA CARENCE GOUVERNEMENTALE QUANT À LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Nystrom:

... Que la Chambre déplore l'impuissance du gouvernement à présenter un programme global et cohérent pour régler le chômage croissant chez les jeunes et son indifférence à l'endroit des aspirations légitimes de la jeunesse ...

[Traduction]

**M. Barnett J. Danson (secrétaire parlementaire du premier ministre):** Monsieur l'Orateur, il est fort intéressant d'écouter le député d'Assiniboia (M. Knight). Je peux comprendre son inquiétude, étant donné qu'il représente la